

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2023

Date de convocation : 3 mars 2023

Date d'affichage : 3 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept mars à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Sébastien CARMET - Anne-Lise CALABRIN - Jérôme GUILLOUD.

Absents : Pierre FERRIER - Audrey MORGANTINI - Annabelle MORILLAS

Procuration : Pierre FERRIER à Carole MOTTUEL, Audrey MORGANTINI à Ghislaine BARTHELON, Annabelle MORILLAS à Séverine CAPOGNA

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance

Liste des délibérations :

- Régie de Chaleur :
 - o Approbation du compte de gestion 2022
 - o Adoption du compte administratif 2022
 - o Affectation du résultat 2022
 - o Vote du budget primitif 2023
- 09/2023 Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (24 heures hebdomadaires) au 1^{er} avril 2023
- 10/2023 Subvention à l'AMF26 en soutien aux sinistrés du séisme en Turquie et en Syrie

REGIE DE CHALEUR – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le Président rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, le Président propose au Conseil d'Administration d'approuver le Compte de Gestion 2022

Voté à l'unanimité

REGIE DE CHALEUR – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

En l'absence du Président, le Conseil d'Administration examine le compte administratif 2022 qui s'établit ainsi :

	Regie
Dépenses fonctionnement	29 648,29 €
Recette fonctionnement	39 146,00 €
Résultat de l'année	9 497,71 €
Résultat antérieur	1 803,52 €
Résultat définitif	11 301,23 €
Dépenses investissement	18 165,46 €
Recettes investissement	13 627,28 €
Résultat de l'année	-4 538,18 €
Résultat antérieur	1 079,90 €
Résultat définitif	-3 458,28 €

Voté à l'unanimité

REGIE DE CHALEUR – AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Résultat en investissement	-	3 458,28 €
Affectation obligatoire du solde (001)	-	3 458,28 €
Besoin de financement de la section d'investissement		3 458,28 €
Résultat en fonctionnement		11 301,23 €
Affectation obligatoire en 1068 pour couvrir le besoin de financement		3 458,28 €
Affectation complémentaire en 1068		- €
Total affecté au 1068		3 458,28 €
Affectation en fonctionnement (002)		7 842,95 €

Voté à l'unanimité

REGIE DE CHALEUR – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT						
Dépenses			Recettes			
Chapitres	Libellé	BP 2023	Chapitres	Libellé	BP 2023	
011	Charges à caractère gé	23 920,00 €	70	Produit des services	28 805,05 €	
012	Charges de personnel	1 450,00 €	73	Impôts et taxes	- €	
65	Autres charges de gesti	- €	74	Dotations et participati	3 500,00 €	
66	Charges financières	2 630,00 €	75	Autres produits de gest	- €	
67	Charges exceptionnelles	- €	013	Atténuation de charges	- €	
022	Dépenses Imprévues	- €	76	Produits financiers	- €	
	TOTAL DRF	28 000,00 €	77	Produits exceptionnels	- €	
023	Virement à la section d'	- €		TOTAL RRF	32 305,05 €	
042	Amortissement	12 148,00 €	042	Opérations d'ordre entr	- €	
	TOTAL DOF	12 148,00 €		TOTAL ROF	- €	
002	Résultat N-1 Déficit		002	Résultat N-1 Excédent	7 842,95 €	
	TOTAL DEPENSES FONCT	40 148,00 €		TOTAL RECETTES FONCT	40 148,00 €	
INVESTISSEMENT						
Dépenses			Recettes			
Chapitres	Libellé	BP 2023	Chapitres	Libellé	BP 2023	
20	Immo incorporelles	- €	13	Subventions d'investiss	- €	
204	Subvention versée	- €	16	Emprunts	- €	
21	Immo corporelles	6 393,00 €	10	Dotatoion et fonds dive	3 458,28 €	
23	Immo en cours	- €	024	Produits de cession	- €	
16	Emprunts	5 755,00 €		TOTAL RRI	3 458,28 €	
10	Dotations	- €	021	Virement de la section c	- €	
020	Dépenses Imprévues	- €	040	Opération d'ordre entre	12 148,00 €	
	TOTAL DRI	12 148,00 €	041	Opérations patrimonia	- €	
040	Opérations d'ordre entr	- €		TOTAL ROI	12 148,00 €	
041	Opérations patrimonia	- €	001	Résultat N-1 Excédent	- €	
	TOTAL DOI	- €		Restes à réaliser	- €	
001	Résultat N-1 Déficit	3 458,28 €		TOTAL RECETTES INVEST	15 606,28 €	
	Restes à réaliser	- €				
	TOTAL DEPENSES INVEST	15 606,28 €				

Voté à l'unanimité

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2023

Lecture est faite par le Maire

Approuvé à l'unanimité

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET A COMPTEUR DU 1er AVRIL 2023

Vu la délibération 06/2023 du 7 février 2023 portant création d'un poste d'adjoint technique à temps complet,

Vu l'arrêté 13/2023 du 28 février 2023 portant recrutement d'un adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} avril 2023,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial du 30 janvier 2023,

Le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à compter du 1^{er} avril 2023

Voté à l'unanimité

SUBVENTION A L'AMF26 EN SOUTIEN AUX SINISTRES DU SEISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

Face à la tragédie humaine causée par le séisme dévastateur en Turquie et en Syrie, le Conseil Municipal exprime toute sa solidarité envers les populations touchées. En lien avec l'Association des Maires de la Drôme (AMF 26), le Maire propose d'apporter une aide financière pour venir en aide aux très nombreuses victimes en soutenant les organisations non gouvernementales présentes sur le terrain.

Aussi, en complémentarité de l'aide internationale qui relève de la compétence de l'Etat, il est proposé d'accorder une subvention de 250 € à l'AMF 26. En lien avec l'Association des Maires de France les sommes récoltées seront versées à l'ONG nationale ACTED.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Dossiers d'urbanisme en cours
- Budget (réalisé 2022, 1^{ère} ébauche pour 2023, projets à financer)
- Budget du SIVOS et du SIVU
- Plan communal de sauvegarde (PCS)
- Corvée des chemins le samedi 25 mars
- ONF / travaux dans la forêt communale
- Règlement du cimetière et du columbarium
- Espace antitabac devant l'école
- Rénovation du logement au-dessus de la mairie
- Voirie
- Mise en place de la fibre à l'école
- Mise en place du groupe de travail « sécurité »
- Réunion de lancement de l'étude pour SCDECI le jeudi 30 mars à 14h
- Assainissement du lotissement La Belle Noyeraie
- Caravane « pop corn »
- Situation du RPI / refus des dérogations
- Tour des commissions et point SIVOS et SIVU
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.